



Projet infirmier(e)s de pratiques avancées (IPA): Où en est-on ?

Pr. Bruno RIOU

Coordination PMOT, GH Pitié-Salpêtrière, Doyen de la Faculté de Médecine Sorbonne Université, Paris



26^{èmes} Journées 8, 9 et 10 juin 2022 – Forges-les-Eaux

Absence de conflit d'intérêts en lien avec la présentation

A LA CROISEE DES CHEMINS

- Une situation internationale où la France est en retard
- Des modifications à la fois profondes (nature) et timides (diffusion)
- L'absence de réflexion stratégique globale
- L'absence de réflexion partagée
- Des obstacles multiples

QUELS OBJECTIFS?

- Complexité de la médecine moderne (hiatus entre IDE et médecin)
- Augmentation des besoins de santé
- Perspectives de carrière (IDE)
- Pénurie médicale

QUELS OBJECTIFS

- Complexité de la médecine moderne (hiatus entre IDE et médecin)
- Augmentation des besoins de santé
- Perspectives de carrière (IDE)
- Pénurie médicale

Crise actuelle du recrutement!

PRATIQUES AVANCEES

- Protocole de coopération (HAS)

Ponction sternale, Prélèvement de cornées, Abords vasculaires

- Formation complémentaire: DU

DU douleur, DU réanimation, Formation IAO par les CESU, Prélèvement de cornées

- Spécialisation (2 ans=Bac+5)

Infirmier anesthésiste (Master), Infirmier de bloc opératoire

- Master

(Cadres de santé) IPA

Quelle niveau ? Quel contenu ?

CADRE REGLEMENTAIRE: IPA

Pour l'instant, limité à 5 domaines

- maladies chroniques (2018)
- oncologie et hématologie (2018)
- néphrologie et transplantation rénal (2018)
- santé mentale (2019)
- médecine d'urgence (2021)

Pourquoi tant d'oublis?

IPA: ce qu'il faudrait faire

Quatre domaines supplémentaires:

- pédiatrie
- gériatrie
- premier recours
- prélèvement d'organes et de tissus et transplantation

Que de lenteurs et de blocages (DGOS, DGS, CNOM)!

Un nouveau métier: Coordonnateur PMOT (et transplantations)

- Entretien avec les proches
- Gestion médico-légale
- Gestion du dossier Crystal
- Gestion du donneur
- Organisation du prélèvement (ABM, équipe de réanimation, équipes de prélèvement, bloc)
- Gestion post-prélèvement
- Mission sociétale

COMPETENCES SPECIFIQUES et AUTONOMIE

Accord des sociétés savantes (21/10/21)



PROPOSITION DE CREATION D'UNE MENTION D'INFIRMIER DE PRATIQUE AVANCEE

COORDINATION DES PRELEVEMENTS D'ORGANES ET DE TISSUS ET COORDINATION DES TRANSPLANTATIONS

Accord des Conférences (28/10/21)











Conférence Nationale des Directeurs de Centre Hospitalier

PROPOSITION DE CREATION D'UNE MENTION D'INFIRMIER DE PRATIQUE AVANCEE

COORDINATION DES PRELEVEMENTS D'ORGANES ET DE TISSUS ET COORDINATION DES TRANSPLANTATIONS





ABM: Intégration au Plan Greffe



Axe 2 : Mobiliser les infirmières en pratique avancée dans le cadre des activités de greffe d'organes

ACTIONS:

- Prendre les mesures nécessaires, notamment sur le plan réglementaire, pour permettre la mobilisation des infirmières en pratique avancée au bénéfice des activités de greffe, notamment du suivi des patients greffés sans complication.
- Définir leur rôle dans la filière de la greffe et du prélèvement.
- Définir les conditions de leur formation dans le cadre universitaire, en lien avec les universités concernées.

Nous sommes le 8 juin 2022 et rien n' a été fait au niveau des Ministères (MSS ET MESRI)

RETICENCES MEDICALES

- Liées à l'histoire (officier de santé)
- Blocage de la promotion universitaire des nonmédecins
- Blocage syndicaux
- Blocage financiers
- Difficultés de changer sa pratique
- Difficultés de travailler en équipe
- CNOM

RETICENCES DES AUTORITES

- Budgétaires avec des situations différentes:
- Métier existant sans pression démographique: (coordinatrices des prélèvements)
- Métiers existant avec pression démographique: (orthoptiste)
- Métier inexistant: coordonnateur de réseau

- Position idéologique de la technostructure ministérielle

RETICENCES DES PARAMEDICAUX

- Les syndicats infirmiers ont été opposés aux protocoles de coopération

 Certains syndicats sont dans une demande d'avantages sans véritable réflexion sur l'exercice professionnel de demain

- Craintes médico-judiciaires

PROBLEMES INCOMPLETEMENT RESOLUS

- Rémunération
- Encadrement médical
- Médico-judiciaires (responsabilité)

Qui va devant le juge ?

-budgétisation des postes en hôpital public

MA POSITION EN TANT QUE RESPONSABLE UNIVERSITAIRE

- L'universitarisation de la formation des professions paramédicales est inéluctable
- Il est facile (irresponsable ?) de créer de masters
- Quels débouchés professionnels ?
- Revalorisation statutaire et donc salariale
- Exercice public budgétisé

CONCLUSION

Si j'avais carte blanche:

- Création sans délai de la mention IPA coordination des prélèvements et de transplantations
- VAE pour les professionnels actuels
- Ouverture à la rentrée du M2 (trop tard !)
- Définition du modèle(s) de demain:
- place du médecin coordonnateur
 PMOT/transplanteurs
- place des IPA coordonnateurs





Merci pour votre attention